

## L'Impériale investit dans le projet d'Aspen

- Investissement de 2,6 milliards de dollars qui permettra la production de 75 000 barils par jour de bitume
- Technologie de prochaine génération améliorant l'aspect économique, diminuant l'intensité des émissions et la quantité d'eau utilisée
- Ententes mutuellement avantageuses à long terme avec sept collectivités autochtones de la région
- Début de la construction au quatrième trimestre de 2018, démarrage du projet en 2022.

**Calgary, AB – Le 6 novembre 2018** – L'Impériale a annoncé aujourd'hui sa décision finale d'investir dans la mise en valeur de son projet d'Aspen, situé à environ 45 kilomètres au nord-est de Fort McMurray, en Alberta. Le projet, qui devrait permettre de produire environ 75 000 barils de bitume par jour, intégrera la première application commerciale d'importance d'un procédé de récupération des sables pétrolifères de prochaine génération conçu pour diminuer l'intensité des émissions de gaz à effet de serre et l'utilisation de l'eau, tout en améliorant l'aspect économique de la mise en valeur.

En faisant appel à une technique de séparation gravitaire stimulée par injection de vapeur et par adjonction de solvant à Aspen, L'Impériale consolide l'[engagement qu'elle a récemment annoncé de réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre](#) de ses exploitations de sables pétrolifères. La nouvelle technologie devrait permettre de réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre et la quantité d'eau utilisée d'environ 25 pour cent, par rapport au procédé de séparation gravitaire stimulée par injection de vapeur traditionnel. L'Impériale estime que l'intensité des émissions du projet d'Aspen sera l'une des plus faibles parmi les exploitations in situ de sables pétrolifères au sein de l'industrie.

« Nous ne prenons pas nos décisions d'investissement à la légère, particulièrement dans une conjoncture difficile, a indiqué Rich Kruger, président du Conseil, président et chef de la direction, L'Impériale. C'est la bonne technologie et le moment est opportun pour effectuer un investissement concurrentiel. Nous avons pris la décision d'aller de l'avant maintenant parce que nous sommes convaincus que cette technologie de pointe fera progresser l'exploitation des sables pétrolifères de L'Impériale. »

L'Impériale a consulté sept collectivités autochtones locales pendant le processus de demande réglementaire afin d'établir des ententes de collaboration uniques qui offrent des avantages mutuels et soutiennent le développement durable à long terme de ces collectivités. Les ententes définissent un cadre pour assurer le partage d'information et l'engagement communautaire à l'égard de la gestion de l'environnement. Elles prévoient également des avantages économiques, des occasions d'emploi, une stratégie de développement commercial et des contrats potentiels sous-tendant la construction et l'exploitation du projet.

Selon des coûts estimatifs de 2,6 milliards de dollars, le projet d'Aspen devrait permettre de créer environ 700 emplois pendant la période de pointe de la construction et plus de 200 en phase d'exploitation. D'après les estimations préliminaires et les taux d'imposition et de redevances actuels, le projet devrait générer des recettes fiscales directes de plus de 4 milliards de dollars canadiens pour les gouvernements fédéral et provincial au cours de sa durée de quelque 30 ans, ainsi que des redevances de plus de 10 milliards de dollars canadiens pour le gouvernement de l'Alberta.

---

*Après plus d'un siècle d'activité, L'Impériale continue de dominer son secteur en mettant la technologie et l'innovation au service du développement responsable des ressources énergétiques canadiennes. En tant que premier raffineur de pétrole au Canada, producteur de pétrole brut et de produits pétrochimiques de premier plan et principal distributeur de carburants à l'échelle nationale, notre entreprise s'engage à maintenir des normes élevées dans tous ses domaines d'activité.*

La construction commencera au quatrième trimestre de 2018 et la mise en production devrait avoir lieu en 2022. Un projet de mise en valeur additionnel pourrait donner lieu à la production d'un autre 75 000 barils de bitume par jour, le calendrier dépendant d'un certain nombre de facteurs, notamment le rendement fondamental du projet et les conditions générales des affaires et du marché.

- 30 -

Pour tout renseignement :

Relations avec les investisseurs  
587 476-4743

Relations avec les médias  
587 476-7010

**Mise en garde :** Les déclarations liées à des événements ou à des conditions futurs que contient ce communiqué, y compris les projections, les cibles et les estimations, sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'emploi de tournures utilisant des mots comme « entend », « prévoit », « compte », « estime », « croit », « anticipe » et des références similaires à des périodes futures. Les renseignements liés aux volumes de production prévus, au calendrier de construction et de mise en production, au coût estimé et à la création d'emplois pendant la mise en valeur et l'exploitation, à l'application de la technologie de récupération des sables pétrolifères, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à l'intensité et à l'utilisation de l'eau, à l'amélioration de l'aspect économique de la mise en valeur, aux avantages économiques pour les collectivités et la main-d'œuvre, ainsi qu'aux recettes fiscales et aux redevances générées par le projet constituent des déclarations prospectives. Les résultats financiers et d'exploitation réels qui seront obtenus, notamment quant aux attentes et aux hypothèses entourant les plans, les dates, les coûts et les capacités des projets; les taux de production; le cycle de production et la récupération des ressources; l'adjonction de solvant et les niveaux de récupération; ainsi que les dépenses liées aux immobilisations et à l'environnement; les économies de coût; la croissance de la demande et la combinaison des sources d'énergie; les prix des marchandises et les taux d'intérêt et de change; ainsi que les lois, politiques gouvernementales et réglementations relatives à l'environnement sont susceptibles d'être sensiblement différents en raison d'un certain nombre de facteurs. Ces facteurs comprennent les fluctuations de l'offre et de la demande de pétrole brut; le transport pour l'accès aux marchés; les événements politiques ou l'évolution de la réglementation, y compris les changements apportés à la législation ou politique gouvernementale; les taux de redevance applicables et les lois fiscales, les risques environnementaux inhérents aux activités d'exploration et de production pétrolières et gazières; la réglementation relative à l'environnement, y compris les restrictions liées aux changements climatiques et aux émissions de gaz à effet de serre; les taux de change; la disponibilité et la répartition de capitaux; le rendement des fournisseurs de services indépendants; les interruptions opérationnelles imprévues; l'efficacité de la direction; les calendriers et la gestion de projets; la réaction aux développements technologiques inattendus; les dangers et les risques opérationnels; et d'autres facteurs abordés à l'article 1A du plus récent formulaire 10-K de la Pétrolière Impériale. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux d'autres sociétés pétrolières et gazières et d'autres sont exclusifs à la Pétrolière Impériale Ltée. Les résultats réels de la Pétrolière Impériale pourraient différer considérablement des résultats implicites ou explicites selon les énoncés prospectifs, et les lecteurs sont priés de ne pas s'y fier aveuglément. La Pétrolière Impériale ne s'engage aucunement à publier une mise à jour des énoncés prospectifs fournis aux présentes, sauf si la loi l'exige.

*Après plus d'un siècle d'activité, L'Impériale continue de dominer son secteur en mettant la technologie et l'innovation au service du développement responsable des ressources énergétiques canadiennes. En tant que premier raffineur de pétrole au Canada, producteur de pétrole brut et de produits pétrochimiques de premier plan et principal distributeur de carburants à l'échelle nationale, notre entreprise s'engage à maintenir des normes élevées dans tous ses domaines d'activité.*